

COMPTE RENDU DU CINQUIEME CONCOURS OCEAN INDIEN DES DROITS DE L'HOMME

*Par Laurent SERMET
Professeur à l'Université de La Réunion*

Le cinquième concours Océan indien des droits de l'homme s'est déroulé à l'Université de Maurice les 25-27 mars 2004. Il a été accueilli par le Dr. Suman GUNPUTH, *Lecturer* à l'Université de Maurice avec la collaboration du Professeur SERMET, organisateur.

I/ PRESENTATION GENERALE

Du 25 au 27 mars 2004 s'est tenue la cinquième édition du Concours Océan indien des droits de l'homme. Il s'agit d'une manifestation annuelle qui poursuit un double objectif : d'une part, développer les compétences juridiques des étudiants, à l'oral et à l'écrit, et d'autre part, de promouvoir le droit international des droits de l'homme dans l'Océan indien.

Pour ce faire, le concours s'articule autour de deux axes majeurs. En premier lieu, les étudiants doivent procéder à la résolution d'un cas pratique qui donne lieu à un procès fictif. Dans ce cadre, ils sont soumis à un double exercice : d'une part, ils doivent rédiger un mémoire en requête et en défense et, d'autre part, ils sont tenus de présenter leur argumentation devant une juridiction internationale fictive, au cours de deux plaidoiries, l'une en requête, l'autre en défense. En second lieu, dans l'optique de la promotion du droit international des droits de l'homme, une journée de conférence est organisée lors du concours. Les thèmes abordés permettent la présentation des dispositifs internationaux de protection des droits de l'homme tant au plan universel qu'au plan régional, complétant ainsi le cursus de formation traditionnel proposé aux étudiants.

Le concours présente trois caractères principaux. D'abord, il s'agit d'un instrument pédagogique ludique, qui permet à de nombreux étudiants venus de l'Océan indien de se rencontrer et de confronter au cours de joutes oratoires leurs traditions juridiques. Ensuite, il s'agit d'un exercice original qui permet de placer les étudiants dans une situation pédagogique active. Ils deviennent les acteurs principaux de leur propre formation. Enfin, il convient de noter que ce type d'exercice est particulièrement adapté à la discipline juridique, qui prête par essence à la discussion, à l'argumentation.

Le concours se déroule en trois phases. D'abord, lors des séances éliminatoires, chaque université participante sélectionne, au cours de séances de plaidoirie, les équipes de deux étudiants qui seront chargées de la représenter aux demi-finales. Ensuite, les demi-finales permettent la sélection des quatre meilleurs

plaideurs pour la finale. Et enfin, lors de la finale, le meilleur plaideur est primé par le jury.

Un site Web consacré au concours est consultable à l'adresse suivante : <http://www2.univ-reunion.fr/~coidh/>

Il a été mis en place par une étudiante de licence en droit, Melle Samia MALECK, Université de La Réunion.

II/ LA CINQUIEME EDITION DU CONCOURS OCEAN INDIEN DES DROITS DE L'HOMME

La cinquième édition du Concours Océan indien des droits de l'homme répond à ce schéma. Elle s'est déroulée comme suit :

De mi-février à début mars : organisation des séances éliminatoires dans les Universités de Maurice, Madagascar et La Réunion.

La journée du 26 mars : demi-finales, sélection des quatre étudiants finalistes (MARA Hanitrianala Eliane - Université Catholique de Madagascar, et SERVANSING Chitra -Université de Maurice, Karine GOVIN – Université de La Réunion-, Stefanie LUX –Université de La Réunion.)

La matinée du 27 mars : conférences autour des thèmes suivants :

« La protection constitutionnelle des droits fondamentaux à Maurice », par le Dr. Suman GUNPUTH, *Lecturer* à l'Université de Maurice.

« L'émergence d'un nouveau droit fondamental : le droit à l'environnement sain », par le Dr. Elizabeth GRIMAUX-QUINONES, A.T.E.R. à l'Université de La Réunion.

« L'efficacité du système européen de protection des droits de l'homme », par M. Laurent BENOITON, Doctorant chargé d'enseignement à l'Université de La Réunion.

« L'entrée en vigueur du statut de la Cour pénale internationale ou l'acte de naissance d'un droit pénal international universel », par M. Jérôme GRUCHET-AUBRY, Doctorant Moniteur à l'Université de La Réunion.

L'après-midi du 27 mars : finale du Concours Océan indien des droits de l'homme.

III/ LE TABLEAU D'HONNEUR

A l'issue de la finale, les étudiants suivants ont été distingués :

Melle LUX Stéphanie (Université de La Réunion) et Melle MARA Hanitrianala Eliane (Université Catholique de Madagascar) ont reçu le *prix du meilleur plaideur.(ex aequo)*

Melle GOVIN Karine (Université de la réunion) et Melle MARA Hanitrianala Eliane (Université Catholique de Madagascar) ont reçu le *prix de la meilleure équipe finaliste*.

Melle LUX Stéphanie (Université de La Réunion) et SERVANSING Chitra - Université de Maurice ont reçu le *prix de la deuxième meilleure équipe finaliste*.

M. MOUNIAMA Olivier et Melle GOVIN Karine (Université de La Réunion) ont reçu le *prix du meilleur mémoire*.

Melle SEEBALUCK Nadish et M. GOKHOOL Bhavna (Université de Maurice) ont reçu le *prix du deuxième meilleur mémoire*.

M. BIHARISOA Serzhino et Melle MARA Hanitrianala Eliane (Université Catholique de Madagascar) ont reçu le *prix de la meilleure équipe lors des demi-finales*.

M. RAMJUTTON Yadvī et Melle SERVANSING Chitra (Université de Maurice) ont reçu le *prix de la deuxième meilleure équipe lors des demi-finales*.

M. MOUNIAMA Olivier et Melle GOVIN Karine (Université de La Réunion), ont reçu le *prix de la troisième meilleure équipe lors des demi-finales*.

IV/ LE FINANCEMENT

L'organisation du cinquième Concours Océan indien des droits de l'homme a été rendu possible grâce au soutien financier de :

La Région Réunion et de l'Université de La Réunion pour les billets d'avion,
La Commission de l'Océan Indien, pour l'hébergement,
L'Université de Maurice, pour le transport à Maurice.

V/ LA SIXIEME EDITION DU CONCOURS

Il est envisagé d'organiser la sixième édition du Concours Océan indien des droits de l'homme soit aux Seychelles, soit à Madagascar (Fianaransoa).

ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES ETUDIANTS PARTICIPANTS, PAR EQUIPE

Equipe réunion 1

GOVIN Karine.

MOUNIAMA Olivier.

Equipe réunion 2

GUYON Sébastien.
LUX Stefanie
Equipe Madagascar
BIHARISOA Serzhino.
MARA Hanitrianala Eliane.
Equipe Maurice 1
RAMJUTTON Yadvī.
SERVANSING Chitra.
Equipe Maurice 2
SEEBALUCK Nadish.
GOKHOOOL Bhavna.
Greffier
HALKHOREE Arvin (Maurice).

LISTE DES ENSEIGNANTS PARTICIPANTS A L'ENCADREMENT

Pr. Laurent SERMET, Professeur à l'Université de La Réunion.
Dr. Suman GUNPUTH, *Lecturer* à l'Université de Maurice.
Dr. Elizabeth GRIMAUX-QUINONES, A.T.E.R. à l'Université de La Réunion.
M. Laurent BENOITON, Doctorant, Université de La Réunion.
M. Jérôme GRUCHET-AUBRY, Doctorant, Moniteur à l'Université de La Réunion.